



Genève, le 17 septembre 2015

Aux représentant-e-s des médias  
(2 pages)

## **Communiqué de presse du département présidentiel**

### Inauguration du mémorial en hommage à Nelson Mandela

**Les autorités genevoises ont inauguré aujourd'hui un monument en hommage à Nelson Mandela et à son action en faveur de la paix. Baptisée « *Hating only harms the hater* », l'œuvre a été créée par Léonard de Muralt, étudiant de la HEAD – Genève, Haute école d'art et de design, lauréat du concours lancé en 2014 par le canton de Genève. Le monument a été inauguré en présence de nombreuses personnalités genevoises et internationales, dont S. E. M. l'ambassadeur Abdul Samad Minty, de la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'ONUG et des autres organisations internationales, et M. Michael Møller, directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève.**

En septembre 2014, le Conseil d'Etat a répondu très favorablement à une motion du Grand Conseil proposant la création d'un mémorial en hommage à Nelson Mandela, décédé le 5 décembre 2013 à l'âge de 95 ans.

Symbole de la lutte anti-apartheid, Nelson Mandela avait, en juin 1990, consacré l'une de ses premières visites hors d'Afrique du Sud à Genève, quelques mois à peine après sa remise en liberté au bout de vingt-sept années de détention. « L'idée de marquer l'action de Nelson Mandela en faveur de la paix dans la ville internationale par excellence qu'est Genève est une évidence. C'est pourquoi le Conseil d'Etat a choisi un lieu hautement symbolique, au cœur des organisations internationales, pour y installer ce mémorial », a souligné le président du Conseil d'Etat, M. François Longchamp.

C'est dans le parc Rigot, à l'avenue de la Paix, entre la rue de Lausanne et la place des Nations, qu'a dès lors été présenté ce matin le monument en hommage à Nelson Mandela et à son action pour la paix. L'inauguration était orchestrée par le Conseil d'Etat en partenariat avec la HEAD – Genève et a réuni des représentants du Grand Conseil et de la Ville de Genève ainsi que de nombreuses personnalités genevoises et internationales. L'occasion pour les autorités de remercier Léonard de Muralt, étudiant de la HEAD et lauréat du concours « Mémorial Nelson Mandela ».

#### **4m<sup>2</sup>, symbole de paix**

Mandatée par le canton de Genève pour organiser ce concours, la HEAD avait en effet rassemblé, en avril 2015, les étudiants participant à ce projet d'envergure pour Genève. Parmi

---

les quatre finalistes, c'est l'œuvre de Léonard de Muralt qui a convaincu le jury<sup>1</sup>, tant par son minimalisme que par sa force emblématique: un socle de 4m<sup>2</sup>, aux dimensions exactes de la cellule qu'a occupée Nelson Mandela pendant 27 ans.

« La HEAD – Genève a pour vocation d'être un acteur du tissu économique, social et culturel genevois et de proposer des projets pour l'espace public. Le monument Mandela constitue une opportunité exaltante, mais aussi intimidante, au regard de la personnalité de Mandela. Un défi de création exceptionnel offert à nos étudiants », a déclaré M. Jean-Pierre Greff, directeur de la HEAD – Genève.

Recouverte de gravier de marbre blanc, en référence aux travaux forcés des prisonniers de Robben Island, cette dalle est entourée de douze mâts. Des barreaux qui, lorsque le regard se tourne vers le ciel, transmettent une impression d'évasion. « J'ai concentré mon travail sur trois aspects principaux de la vie de Nelson Mandela : la prison, la politique et la paix. Mon objectif était de présenter l'espace exigu qui a opprimé l'homme, mais qui est également devenu le centre de sa transformation spirituelle », explique Léonard de Muralt.

Baptisée « *Hating only harms the hater* » – phrase prononcée par Nelson Mandela lors de la conférence sur « l'anatomie de la haine » organisée à Oslo par le Prix Nobel de la paix Elie Wiesel –, l'installation s'intègre en outre parfaitement dans la dimension internationale de notre canton par ses mâts, de 12 mètres de haut chacun, qui font face à ceux de l'institution voisine onusienne. Une autre façon de rendre hommage à l'action de Nelson Mandela en faveur de la paix, dans la plus pure tradition humaniste de Genève.

*Pour tout complément d'information : M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat, en contactant Mme Florence Noël, cheffe communication et information, PRE, ☎ +41 79 343 16 54.*

*Photos à disposition sur demande.*

---

<sup>1</sup> Composition du jury : M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat ; M. Jean-Pierre Greff, directeur de la HEAD – Genève ; M. Sami Kanaan, conseiller administratif de la Ville de Genève ; M. Antoine Droin, ancien président du Grand Conseil ; M. Roger Mayou, directeur du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ; Mme Katrine Kettenacker, adjointe scientifique HEAD – Genève ; MM. Cyril et Grégory Chapuisat, artistes ; M. Claude Realmonte, représentant de l'office du patrimoine et des sites.